

**ABSOLU / PARFAIT / IDÉAL**

Tous réputés inaccessibles, voire inexistants. Et pourtant impliqués ou appelés par toute réalité existante comme fondement de cette existence ou modèle sur lequel elle doit se régler.

Est absolu ce qui ne dépend de rien. Le latin *absolutus* signifie : détaché de tout lien, libre de toute relation. *Absolu* s'oppose à *relatif*. Un commandement absolu ordonne sans condition ; c'est l'*impératif catégorique* de Kant. Dieu, s'il existe, est l'être absolu : tout dépend de Lui, il ne dépend de rien. Pourquoi l'est-il ? Parce qu'il est parfait.

Est parfait ce qui est pleinement et totalement ce qu'il est, sans manquer de rien. Le parfait, c'est l'achevé, l'accompli. C'est le sens grammatical : le parfait est le temps de l'action achevée. Mais seule la conjugaison admet un « plus que parfait ». Car à la lettre, l'expression est une contradiction dans les termes.

Le jugement qu'on porte sur la perfection ou l'imperfection d'une chose suppose nécessairement un concept de cette chose. Comment savoir si une maison ou un cheval sont parfaits si l'on ne sait ce que doivent être une maison ou un cheval (voyez chez Spinoza la préface de la IV<sup>e</sup> partie de l'*Éthique*) ? Ce qui rend difficile l'assimilation de Dieu et de la perfection, c'est que nous ne formons guère l'idée de Dieu qu'à partir de nos imperfections humaines.

Le sens philosophique du mot *idéal* est assez éloigné de l'acception commune. On entend couramment par idéal le but suprême qu'un individu donne à son existence, en vertu de certaines valeurs tenues pour éminentes (idéal de justice, de paix). La langue philosophique appelle idéal une réalité individuelle qui réalise à la perfection une idée abstraite. C'est la perfection incarnée dans un être singulier. C'est, dit Kant, la « représentation d'un être unique en tant qu'adéquat à une idée » (*Critique de la faculté de juger*, § 17).

> TRANSCENDANT

**ABSTRAIT / IMMATÉRIEL**

On emploie souvent l'adjectif « abstrait » pour parler de ce qui ne peut être l'objet d'une perception par les sens. Seront ainsi qualifiés d'abstrait un concept, une idée, une valeur, mais aussi une représentation mentale (image, souvenir), un sentiment, une émotion. Et même l'âme ou Dieu. Pris en ce sens fort large, le mot sert à parler de tout ce qui ne possède pas l'existence matérielle des corps, qui, eux, sont concrets. On peut toucher un corps. L'abstrait serait alors l'impalpable.

L'opposition abstrait / concret possède en réalité une signification plus précise et assez différente. Est abstrait ce qui est accessible à l'entendement (ou intellect) seul. L'abstrait est intelligible, c'est-à-dire qu'il s'offre à un acte intellectuel de compréhension. Je vois un triangle tracé au tableau ou sur la feuille : c'est un objet concret, c'est-à-dire qu'il est particulier. Il a telle forme, ses côtés ont telle longueur, ses angles telle valeur. Il est isocèle, ou équilatéral, ou rectangle, ou quelconque, mais pas tout cela à la fois. Le triangle qu'étudie la géométrie n'est pas ce triangle que je vois dessiné. En effet, les propriétés que le mathématicien démontre au sujet du triangle ne valent pas pour ce triangle seulement, mais pour *tout* triangle. Ce sont des propriétés *du* triangle en général, qui valent universellement. Ce triangle mathématique ne se voit pas, ne se touche pas. On y accède par un seul chemin, l'énoncé de sa définition : on appelle triangle une figure rectiligne à trois angles. J'ai compris ce qu'est un triangle lorsque j'ai compris cet énoncé. J'ai alors affaire à *l'idée* du triangle, ou encore à son *concept* (c'est-à-dire au triangle *conçu* et non *perçu* par les sens).

On admet sans difficulté qu'un arbre que nous rencontrons dans une forêt est une réalité concrète, dotée de propriétés particulières qui nous permettent de l'identifier et de le distinguer de ses semblables. Mais Rousseau nous rappelle, dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (I<sup>re</sup> partie), que lorsque nous imaginons un arbre fictif ou que nous nous remémorons un arbre réel, la représentation mentale que nous formons n'est pas moins concrète que la perception : « Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout, malgré vous il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé, et s'il dépendait de vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre, cette image ne ressemblerait plus à un arbre. Les êtres purement abstraits se voient de même, ou ne se conçoivent que par le discours. La définition seule du triangle vous en donne la véritable idée : sitôt que vous en figurez un dans votre esprit, c'est un tel triangle et non pas un autre, et vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes sensibles ou le plan coloré ». *L'idée* d'arbre, l'idée du triangle ne sont donc pas des *images* de ces réalités.

Abstraire, c'est isoler par la pensée ce qui n'existe réellement qu'avec autre chose. C'est-à-dire en *faisant abstraction* des autres propriétés associées à celle qu'on sépare. De même qu'on obtient l'idée d'arbre en faisant abstraction de toutes les propriétés qui distinguent spécifiquement et individuellement les arbres les uns des autres, de même, former l'idée du triangle, c'est abstraire cette idée à partir de l'infinité

des figures triangulaires particulières qu'on pourrait tracer. Un arbre, c'est concret, mais le concept d'arbre est abstrait. « Concept abstrait », c'est un pléonasme. Noter que l'abstraction est aussi bien l'opération inverse, qui rassemble ce qui dans la réalité n'existe qu'à l'état séparé. Le concept d'arbre réunit sous un seul mot une multiplicité d'espèces et d'individus distincts.

Il existe des degrés dans l'abstraction. La notion de nombre est abstraite, celle d'égalité entre des nombres l'est davantage, mais moins que celle de transitivité, qui suppose les deux précédentes (si  $a = b$  et  $b = c$ , alors  $a = c$ ).

Le sensible est toujours concret. On pourrait définir le concret : ce qui est donné. Le concret, c'est l'immédiat, au sens étymologique du mot : sans médiation. Pour accéder à l'abstrait, je dois passer par la médiation de l'entendement, de la compréhension intellectuelle, d'une démarche discursive. L'objet n'est pas là, donné, j'y accède par une opération de l'esprit. C'est pourquoi les affects, émotions, sentiments, en tant qu'ils sont éprouvés et vécus, sont choses concrètes. Bien sûr, l'amour que définit le dictionnaire est une abstraction, mais la définition qu'il donne de l'arbre en est une aussi. L'amour que je sens pour cette personne, dans le moment où je l'éprouve, est parfaitement concret. De même une joie, une peur, un chagrin. Quant à Dieu, il n'est ni abstrait ni concret. Ce n'est pas un *concept*, puisqu'on n'en abstrait pas l'idée à partir de réalités particulières. Il n'a point de réalité concrète (ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas), puisqu'il n'est jamais donné, sauf peut-être — mais c'est une autre histoire — dans l'expérience de certains mystiques !

> CONCEPT • CHOSE • CONCRET • IDÉE

## ABSURDE / NON-SENS

Pris au sens le plus général, absurde et non-sens défient la raison commune. Mais le philosophe les distingue, et à plusieurs titres. Il ne suffit pas que quelque chose n'ait aucun sens pour qu'on puisse le qualifier d'absurde. Le mot « trifobluc » n'a aucun sens (en français). Et la phrase « Les trifoblucs blastignent valaguément » n'en a pas davantage, en dépit de son air de famille avec une phrase française.

Bien que cette question ait suscité — et suscite toujours — d'assez vifs débats en philosophie du langage, on peut considérer que les énoncés : « un morceau de fer en bois », « un cercle carré » et « le plus grand de tous les nombres premiers » ont un sens. Il le faut bien, pour que nous les comprenions, et que nous comprenions par là qu'ils sont absur-

des, en ce qu'ils nous parlent de choses impossibles. Contrairement à l'énoncé : « Pierre et est », qui ne nous parle de rien ; il est dénué de sens parce que grammaticalement mal formé. L'absurde, c'est la contradiction. Comme dans *Alice au pays des merveilles*, où l'on court à perdre haleine sans changer de place et où le sourire du chat peut demeurer quand le chat est parti.

Comme contradiction, l'absurde s'oppose au rationnel. Il peut aussi contrevvenir au raisonnable, lorsqu'on parle d'une conduite ou d'une attitude absurdes. L'un et l'autre jouent un rôle important dans l'humour. L'irrationnel dans la phrase de Pierre Dac : « Il vaut mieux qu'il pleuve aujourd'hui qu'un jour où il fait beau ». Le déraisonnable dans le procédé utilisé par le Chat de Philippe Geluck pour éviter qu'on ne lui vole son sac à dos : le remplir de boulons.

La philosophie contemporaine a nommé *absurde* un certain sentiment humain, né de la contingence du monde et de l'humanité dans le monde. L'absurde n'est pas, chez Camus, une propriété du monde, mais l'attente déçue de l'homme face à un monde qui ne répond pas à sa demande de sens. C'est la « confrontation entre l'appel humain et le silence déraisonnable du monde » (*Le Mythe de Sisyphe*).

#### ACCEPTION / ACCEPTATION

Attention à la confusion fréquente entre l'acception, c'est-à-dire la signification d'un mot, et l'acceptation, le fait d'accepter.

#### ACCUSÉ / PRÉVENU / MIS EN EXAMEN / SUSPECT

On est accusé devant une cour d'assises, qui juge des crimes. Les juridictions de police et correctionnelle jugent un prévenu pour une contravention ou un délit. Accusé et prévenu sont déférés devant les tribunaux après enquête ou instruction préparatoire, tandis qu'une mise en examen intervient au cours de cette dernière. Le suspect, qui ne fait encore l'objet d'aucune décision de ce type, est entendu au cours de l'instruction pour les soupçons qui pèsent sur lui. Tous sont présumés innocents tant que leur culpabilité n'a pas été établie par un jugement.

> ACQUITTEMENT • CRIME

#### ACQUITTEMENT / RELAXE / NON-LIEU

Trois façons d'être lavé par la justice d'un soupçon ou d'une accusation, quand n'ont pu être réunies des charges suffisantes pour établir la culpabilité. Un principe fondamental du droit disant que tout justiciable est présumé innocent tant que les preuves de sa culpabilité n'ont pas

été réunies, l'acquittement constitue une reconnaissance d'innocence. On distingue l'acquittement, prononcé par une cour d'assises, de la relaxe, décision du tribunal correctionnel ou de police. La première juge les crimes, le second les délits. La décision de non-lieu intervient en amont des tribunaux : la justice décide qu'*il n'y a pas lieu* d'engager des poursuites.

L'absolution est prononcée lorsque la culpabilité a été établie, mais que le fait concerné n'encourt aucune sanction pénale. Ce sens juridique diffère de l'acception morale ou religieuse, qui implique l'idée de pardon.

> GRÂCE • SANCTION

### ACTUEL / CONTEMPORAIN / MODERNE (ET POSTMODERNE)

L'acte s'oppose, depuis Aristote, à la puissance, et l'actuel au potentiel. Alors que la puissance — on dit souvent « potentialité » — n'est qu'une possibilité, l'actuel, c'est cette même possibilité réalisée, accomplie, portée à la perfection. Le gland est chêne en puissance, et le deviendra en acte sous réserve de certaines conditions favorables, si on lui en laisse le temps. On comprend alors la signification temporelle : l'actuel, c'est le présent. En effet, seul le présent *est* effectivement. Le passé, disparu, n'est rien du tout. Quant au futur, il n'est qu'en puissance, contenu virtuellement dans les conditions du présent (le chêne dans le gland). Le présent seul est réel, seul il nous est *donné*. D'où la polysémie du mot : le présent, c'est aussi ce qui est offert, le cadeau ; passé et futur nous sont refusés. D'où regrets et nostalgie, craintes et espérances.

Dire de quelque chose que c'est actuel, parler de l'actualité d'une question, d'une doctrine, d'un penseur, c'est souligner leur caractère effectif, leur prise sur la réalité présente. Il en résulte deux manières pour une chose, une idée, d'être actuelle. Cette actualité peut découler simplement d'une coïncidence dans le temps, ce que signifie l'adjectif *contemporain*. Sont contemporaines deux choses qui appartiennent chronologiquement à la même époque. Une question, une idée peuvent se trouver « d'actualité » par le simple fait d'appartenir au temps présent. La conséquence est bien évidemment que ce qui est actuel en ce sens ne le sera pas plus demain qu'il ne l'était hier. Actualité de surface, imposée par la conjoncture particulière du présent, destinée à un oubli rapide. C'est l'actualité du flux et du reflux des modes, à l'opposé de l'éternelle actualité de ce qui vaut pour tous les temps (et donc pour le nôtre). Il existe par exemple une manière pour la philosophie d'être d'actualité, lorsque l'engouement du public est porté par quel-

ques auteurs en vogue et soutenue par des manifestations bénéficiant d'un relais médiatique. Cet enthousiasme passager ne doit pas être confondu avec l'intérêt que la philosophie peut présenter à n'importe quelle époque, dans n'importe quel contexte, en raison de l'attitude intellectuelle — rationnelle et critique — qui la définit. « Dans tous les cas, écrit Martin Heidegger, la philosophie reste un savoir qui non seulement ne se laisse pas rendre actuel, mais dont il faut bien plutôt dire l'inverse : qu'il subordonne l'actualité à sa mesure. La philosophie est essentiellement inactuelle parce qu'elle appartient à ces rares choses dont le destin est de ne jamais pouvoir rencontrer une résonance immédiate dans leur propre aujourd'hui, et de ne jamais non plus avoir le droit d'en rencontrer une. Lorsque quelque chose de tel semble se produire, lorsqu'une philosophie devient une mode, alors, ou bien il n'y a pas philosophie véritable, ou bien celle-ci est détournée de son sens et utilisée abusivement, selon les besoins du jour, à des fins quelconques qui lui sont étrangères » (*La Question fondamentale de la métaphysique*, traduction Gilbert Kahn, Gallimard, collection "TEL", p. 20-21). On se souviendra du titre : *Considérations inactuelles* que Nietzsche choisit pour l'un de ses premiers écrits.

L'*actuel* revêt donc une signification éminemment positive que ne possède pas le mot *contemporain*, qui ne désigne jamais qu'une conjonction de fait avec un présent donné. On retrouve une valorisation similaire dans la notion de modernité.

Je laisse de côté les acceptions strictement descriptives et conventionnelles de l'adjectif « moderne » : les temps modernes sont arbitrairement compris par les historiens entre la prise de Constantinople par les Turcs (1453) et la Révolution française (1789) ; mais la frontière entre art moderne et art contemporain passe plutôt par la Seconde guerre mondiale. Est qualifié de moderne ce qui est à la hauteur des exigences inhérentes à l'époque présente, en tant que cette époque diffère d'un passé révolu. Le moderne s'oppose à l'archaïque, au suranné, au désuet, au ringard, au vieux-jeu.

Notion piège, propre à tous les usages abusifs. La référence à la modernité doit toujours être soupçonnée de couvrir des entreprises peu avouables. En appeler au verdict du temps présent et décréter *a priori* que le passé est périmé, c'est presque toujours se dispenser soi-même et dissuader les autres d'examiner la valeur intrinsèque des choses. De l'objet de consommation le plus débile au libéralisme sauvage en passant par la énième réforme de l'École, tout ce qu'on entend exonérer d'un examen critique objectif et impartial sera déclaré « moderne ». Et seront traités

de passéistes et de ringards ceux qui auront le mauvais goût de manifester la moindre réticence. Sont aujourd'hui ringards : le code du travail, les services publics, la correspondance écrite, et même le téléphone, dès lors qu'il n'est plus mobile. Michel Leiris avait inventé le nom de « merdonité » pour désigner tout ce que les modes imposent aux contemporains déboutés de leur droit de juger par la sanctification du présent. Dont fait partie, au premier chef, la « société de consommation ».

À l'inverse, l'invocation d'une ère *postmoderne* est supposée nous délivrer de cette tyrannie du modernisme. Notion mal définie, souvent utilisée à tort et à travers, la postmodernité ne dit pas toujours précisément en quoi consiste la modernité à laquelle elle est supposée succéder. Il semble que la notion — d'abord apparue dans l'univers de l'art — exprime avant tout une sorte de déception. Luc Ferry en donne la définition suivante : « [...] le postmoderne serait à comprendre comme l'indice d'une rupture avec les Lumières, avec l'idée de Progrès selon laquelle les découvertes scientifiques et, plus généralement, la rationalisation du monde représenteraient *ipso facto* une émancipation pour l'humanité » (*Le Sens du beau, aux origines de la culture contemporaine*, Éditions Cercle d'art, 1998, p. 176). La révolution scientifique de l'âge classique et l'ambition technique qu'elle suscita, les Lumières, la Révolution française et le communisme (tous peut-être issus de l'eschatologie chrétienne) ont pu faire croire aux hommes que leur histoire était orientée dans le sens d'un progrès. Alors que les sociétés anciennes ont construit leur cohésion sur des mythes traditionnels renvoyant à un passé fondateur, le mythe de la modernité parle au contraire d'un futur supposé réconcilier l'idéal et le réel. L'ambition cartésienne : « nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature » aussi bien que marxiste : la société sans classes, et d'une manière générale tout ce qui exprime un désir d'émancipation humaine, relèvent typiquement de cette modernité dont le postmoderne se croit et se dit revenu. Idéaux disqualifiés par Auschwitz et le Goulag, ou plus bêtement exténués par la montée de l'individualisme hédoniste. Dans ces conditions, non seulement l'opposition du passé et de l'avenir n'équivaut plus à une hiérarchie de valeur croissante, mais toute hiérarchie se trouve destituée. La postmodernité déboulonne pêle-mêle autorités, majestés, sublinités, idéaux, chefs-d'œuvre. Le postmoderne est désabusé et hédoniste, anti-totalitaire et *cool*, éphémère et recyclable, diront ses thuriféraires (Lyotard, Lipovetsky, Rorty, Vattimo). Inconsistant, relativiste, et finalement nul rétorqueront des critiques (Debord, Baudrillard, Finkelkraut).

> CONSERVATEUR

**ADVERSAIRE / ENNEMI**

L'adversaire est celui qu'on affronte dans une lutte ou simplement une compétition. Ce dernier cas montre que l'adversaire est aussi — peut-être même doit-il être toujours — un partenaire. Je n'ai d'adversaire que dans une relation qui — même si elle est conflictuelle — demeure fondée sur la reconnaissance d'une condition, de finalités ou d'intérêts communs. Cela ne veut pas forcément dire que le combat se ramène à une confrontation ludique, comme au tennis ou au bridge, mais que le combattant conserve aux yeux de celui qui l'affronte une dignité minimale, qui interdit d'employer contre lui n'importe quel moyen. Dans le débat démocratique, un adversaire politique — individu ou parti — est quelqu'un qui a renoncé comme moi à imposer son point de vue par la force et a choisi le dialogue. Je peux l'affronter sur un terrain commun, défini par un accord fondamental sur la manière de régler les désaccords (de même que dans un jeu, les adversaires s'entendent sur le respect des règles).

Il n'y a d'ennemis qu'à la guerre, c'est-à-dire dans un rapport qui vise à la destruction de la partie opposée. « Destruction » ne signifie pas nécessairement qu'elle doive physiquement disparaître (encore que cet objectif s'impose quelquefois), mais qu'elle doit au moins être anéantie dans sa capacité à mener le combat. Si l'on ne tue pas l'ennemi à la guerre, on le désarme et on le fait prisonnier. Voyez ce que dit Rousseau dans le célèbre chapitre IV du livre I du *Contrat social*.

La vie sociale impose, des plus petits groupes humains (le couple ou la famille) à la collectivité universelle à l'échelle de la planète, des affrontements et des conflits. C'est inévitable et c'est salutaire. Montesquieu le dit nettement dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (IX : « Deux causes de la perte de Rome ») : « toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de *république*, on peut être assuré que la liberté n'y est pas. Ce qu'on appelle *union* dans un corps politique est une chose très équivoque : la vraie est une union d'harmonie, qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien général de la Société, comme des dissonances dans la musique concourent à l'accord total [...]. Mais, dans l'accord du despotisme asiatique, c'est-à-dire de tout gouvernement qui n'est pas modéré, il y a toujours une division réelle : le laboureur, l'homme de guerre, le négociant, le magistrat, le noble, ne sont joints que parce que les uns oppriment les autres sans résistance, et, si l'on y voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts, ensevelis les uns auprès des